

Transports urbains

les divers services dont jouissent les communautés urbaines.

Avant de parler du bill, je voudrais commenter certain propos du député d'Ottawa-Est. Je veux parler de l'attitude que j'ai prise un autre jour à la Chambre au sujet des solutions que j'ai proposées aux difficultés de coordonner les politiques de transports de deux municipalités dans deux provinces, en même temps que celle du gouvernement fédéral. Si le député veut bien relire ce que j'ai dit au cours d'un débat d'ajournement il y a quelques soirs, il verra que j'ai dit que, pour ce qui est du développement des deux côtés de la rivière, je l'approuvais en principe. Toutefois, je trouve la situation actuelle injuste et peu raisonnable pour les riverains de l'Outaouais—que le député connaît si bien—qui tiennent à aménager ce genre de service et accepteraient volontiers l'aide financière offerte par la province d'Ontario; au lieu de cela, on leur fait attendre la décision d'un autre organisme. Je pense que le gouvernement du Canada a attendu trop longtemps depuis le 30 janvier pour accepter l'offre du gouvernement de l'Ontario d'une contribution des provinces à la création du réseau.

● (1740)

J'ai posé une question, le 5 mars, me semble-t-il, dans le but d'inciter le gouvernement à établir la conférence à trois niveaux qu'il avait annoncée pour étudier cette question vitale dans la région de la capitale nationale. J'espère que la région de la capitale nationale, qui, après tout, est la capitale du Canada—les gens commencent à considérer cette région comme la capitale—servira de modèle au reste du pays en fait de transports et de services municipaux. Comme le député de la capitale nationale l'a dit, j'espère que cela se réalisera. Je crois, et je le dis en toute modestie, c'est-à-dire avec beaucoup de modestie, qu'à la suite de cette incitation, le gouvernement a fini par décider de s'engager dans la bonne voie.

Notre problème, dans la capitale nationale, représente en raccourci le problème auquel le pays doit faire face dans un système fédéral. Le bill présenté par le député de York-Simcoe (M. Stevens) vise à alléger les difficultés de coordination. Le Canada n'est pas un pays comme les autres qui ont un gouvernement unique. Il y a dix provinces et des territoires dont les aspirations, les exigences et les besoins différents doivent être satisfaits dans leurs régions urbaines. Nous avons tous vu les statistiques extrapolant la croissance des régions urbaines. Le bill à l'étude met en lumière les problèmes qui se posent dans nos villes. Les gouvernements à tous les niveaux devront, d'une façon ou d'une autre, coordonner leurs efforts pour rendre la vie dans les villes une entreprise raisonnable.

Je pense vraiment que le député d'Ottawa-Est (M. Gauthier) n'a pas compris ce bill qui vise à améliorer la coordination. Je félicite mon honorable ami de l'avoir proposé, car ses structures constituent aussi un excellent moyen qui permettra aux localités touchées par les lois passées dans cette chambre et ailleurs d'apporter leur contribution. Je ne peux pas imaginer comment il serait possible de communiquer avec tout responsable des décisions prises dans cette Chambre qui intéressent Ottawa, Toronto ou tout autre lieu si les collectivités directement concernées ne peuvent faire connaître leur point de vue. Tout système visant à améliorer les lignes de communica-

[M. Baker.]

tion avec le gouvernement national est important à cet égard.

Je remarque que le député d'Ottawa-Est a parlé des questions constitutionnelles qui sont ici en jeu. Au Canada, depuis 1867, nous avons été confrontés par des questions constitutionnelles; cela fait partie de notre vie nationale. En fait, monsieur l'Orateur, je crois que ces difficultés constitutionnelles sont de vrais défis pour les gouvernements; le Parlement et les législateurs, qui citent constamment la loi de l'Amérique britannique à l'appui de leur opposition à des mesures raisonnables, invoquent quelque chose qui ne correspond pas du tout aux besoins des Canadiens d'aujourd'hui.

Mes électeurs me disent qu'ils ne se soucient pas de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Ils disent qu'ils sont intéressés à résoudre les problèmes de nos collectivités urbaines, et à mettre fin à la pollution qu'il s'agisse de celle des eaux, de l'air ou du sol. Leur environnement souffre de ce genre de choses et ils veulent des solutions. Ils disent aux parlements: Ne nous parlez pas de la loi de l'Amérique du Nord britannique, ne nous parlez pas de ce que vous ne pouvez faire; dites-nous ce que vous pouvez faire et ce que vous avez l'intention de faire. Ce bill souligne les efforts qui devront être accomplis par le gouvernement national pour régler le problème de la coordination.

Je pense que l'établissement d'une administration nationale de transports urbains pourrait très bien conduire au développement d'une technologie nouvelle au Canada. Le député de Greenwood (M. Brewin) a abordé ce point. Nous trouverons peut-être le terrain qui nous permettra de développer une nouvelle industrie ici au Canada au lieu d'importer d'ailleurs la machinerie et la technologie. C'est la même chose en ce qui concerne les mesures contre la pollution. Le Parlement fédéral et les législatures provinciales se préoccupent de la pollution et pourtant il nous faut importer tous les appareils qui sont utilisés dans la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau. Dans ce domaine aussi nous avons l'occasion de mettre au point une technologie entièrement nouvelle axée sur le Canada.

A mon avis, l'esprit du bill est bon. Un organisme chargé de coordonner les différents projets urbains est d'une grande utilité. Il en faut un dans notre pays et on en a certes besoin ici-même, comme le sait le député d'Ottawa-Est. Nous reconnaissons tous le besoin pour les gouvernements provinciaux, municipaux et fédéral de se concerter pour relever les défis auxquels nous faisons face. Nous sommes obligés de combiner les anciens modes de transports avec les innovations modernes, comme le nouveau programme ADAC, probablement le prélude à d'autres de ce genre. Il faut recueillir et diffuser les données sur tous les services de ce genre.

● (1750)

Je crois que pour le gouvernement dans de nombreux domaines le problème—je suppose que le député d'Ottawa-Est qui a assisté au caucus du parti libéral, le sait mieux que quiconque—concerne la coordination. D'une part, le ministre des Finances (M. Turner) bouleverse les programmes du ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson); d'autre part, la Banque du Canada restreint la masse monétaire disponible alors que le ministre des Finances prétend que son budget tend à l'expansion. Voilà des exemples de manque de coordination.